



Organisation : ADOC
Directeur de course : Patrice Laurin
Délégué : Dominique Golmard
Arbitre : Dominique Golmard
Contrôleur des circuits : Denis Genevès
Traceur : Bruno Haberkorn
GEC : Loïc Venon



Nom : Plateau de Chenôve, mise à jour août 2020
Relevés : Yann Venon

Échelle : 1/7500

Équidistance : 5m

Type de terrain : Plateau boisé, combe et pelouses calcaires.



Fléchage : Jonction M108G (Corcelles les Monts-Dijon) avec le chemin de Gouville GPS : 47.300467, 4.959341
Distance parking-accueil : sur place
Distance accueil-départ : 750m (départ1, circuits noir, violets et orange moyen) ou 100m (autres circuits)
Distance arrivée-accueil : sur place



Accueil : à partir de 13H30

Départ : 14H30-16H00

Fermeture des circuits : 17H30



Nombre de circuits compétition : 9
Nombre de circuits initiation : 1 (jalonné)



Sur <http://adoc-chenove.org> ou <http://www.lbco.info>



Attention, pas de garderie. Respect des gestes barrières obligatoire.



Licenciés FFCO : 5€ pour 18 ans et moins, 6€ au delà
Non-licenciés FFCO : ajouter 3€ pour la compétition
Familles : ajouter 1,90€ pour la découverte en famille
Location de puce : contre caution de 50€



Sur le site fédéral avant le 8/9/20.

!/ Pour être chronométré vous devez obligatoirement présenter un certificat médical datant de moins d'un an à la date d'inscription à la compétition et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la course d'orientation, en compétition.

